

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE CNOSAP – CAMPING LES MARAISES



### 1. RÉSERVATIONS : Les demandes peuvent être faites :

- Par téléphone ou par l'envoi d'un courrier de demande de réservation,
- Par Internet, par l'intermédiaire, soit de notre adresse mail ([campinglesmarais@wanadoo.fr](mailto:campinglesmarais@wanadoo.fr)), soit de notre site Internet ([www.camping-les-marais.com](http://www.camping-les-marais.com)).

Une option vous sera alors envoyée. Elle récapitulera les dates, lieu, participants, durée, ainsi que le montant de l'acompte à verser. Le délai de réservation est de 8 jours. Au-delà, l'option sera automatiquement annulée.

Si, à réception de l'option de séjour, vous ne souhaitez pas donner suite à cette demande, merci de nous retourner cette proposition, rayée et signée, dans un délai de 8 jours, à l'adresse suivante :

Camping Les Marais, 7 chemin des Salières, 17410 ST MARTIN DE RE.

Toute réservation d'un séjour entraînera, en plus du prix du séjour, 15€ de frais de dossier, ainsi que la taxe de séjour.

### 2. CONDITIONS DE SÉJOUR :

**2.1. EMPLACEMENT NU :** Il s'agit d'un emplacement pour votre tente ou votre caravane. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues (dans la limite de 6 personnes par emplacement) votre installation camping ou caravaning, votre véhicule sur l'emplacement ou au parking et l'accès aux infrastructures d'accueil, d'animations et sanitaires. Les frais annexes, (personnes supplémentaires, adulte ou enfant, animal électricité 10 ampères, etc...) ne sont pas compris dans le forfait initial et s'ajouteront à ce dernier.

Les arrivées se font à partir de 16h et le départ avant midi. Tout dépassement entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Une prolongation pourra s'effectuer sur place selon disponibilités et après accord de la réception.

**2.2. EMPLACEMENT LOCATIF :** Il se réserve obligatoirement du samedi au samedi en Mobil Home et du dimanche au dimanche en Tente Caraïbes, de 16h (heure d'arrivée) à 10h30 (heure de départ). Hors saison, des séjours à la nuitée sont possibles en Mobil Home avec un minimum de 2 nuits.

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité d'accueil de l'hébergement), eau, gaz, électricité, 1 véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, d'animations et sanitaires. Entièrement équipé, seuls les draps ne sont pas fournis. Néanmoins, vous pouvez en louer sur place, sur réservation au préalable. Votre location devra être remis en état lors de votre départ (Cf. Dépôt de garantie). Toute personne occupant un hébergement locatif ou résidant sur le même emplacement que celui-ci, en sus de la capacité d'accueil déterminée, fera l'objet d'un supplément après autorisation du directeur du site.

Le descriptif détaillé des hébergements est disponible auprès du camping et sur le site Internet [www.camping-les-marais.com](http://www.camping-les-marais.com). Vous pourrez parfois constater quelques nuances dans la disposition intérieure et dans l'équipement des locatifs.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne pourront être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités d'accueil à votre arrivée. Nous vous demandons de vouloir formuler vos demandes au maximum 15 jours avant votre arrivée.

Les animaux sont admis sur le camping, avec supplément et dans la limite d'un seul par emplacement. (Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, susceptibles d'être dangereux ne sont pas admis sur le camping, selon l'arrêté du 27/04/1999).

**2.3. DÉPÔT DE GARANTIE :** Pour les locatifs, un dépôt de garantie de 380€ vous est demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué, au plus tard sous huitaine, par courrier.

Cette somme pourra rester acquise, en tout ou partie, par le Camping Les Marais, dans le cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Nous nous réservons le droit de déduire la somme de 80€ pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué avant votre départ.

**3. PRESTATIONS ET ACTIVITÉS ANNEXES :** Toute activité gratuite ou payante, pourra, dans certaines circonstances dépendantes de notre fait et/ou liées à un cas de force majeure, être modifiée ou annulée pendant votre séjour sur le camping. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

**4. TARIFS :** Les tarifs sont présentés dans le cadre d'un forfait à la semaine pour les hébergements locatifs et à la journée pour les emplacements camping. Les adhérents du CNOSAP, sur justification de leur appartenance, bénéficient de tarifs préférentiels. Ces tarifs sont applicables pour les membres de la famille ainsi que les ascendants et descendants directs (parents, enfants, frères et sœurs).

Les séjours, écourtés, ne donnent lieu à aucun remboursement. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation de séjour pour quelque motif que ce soit, sont à la charge du client. Elles sont facturées sur la base du tarif applicable pendant la période tarifaire considérée. Nos tarifs ne tiennent pas compte des taxes de séjour perçues au profit des collectivités locales. Le Camping Les Marais ne saurait être tenu responsable de toutes créations ou modifications de ces taxes portées à sa connaissance après établissement de la lettre de confirmation de séjour.

Quelle que soit la formule adoptée, emplacement nu ou hébergement locatif, des frais complémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires (voiture, remorque, moto, bateau...) lorsque ceux-ci sont autorisés.

**5. MODALITÉS DE RÉGLEMENT :** Le prix du séjour et le montant de l'acompte égal à 30% du montant du séjour + frais de dossier + taxe de séjour + coûts supplémentaires éventuels sont précisés sur la proposition de séjours.

Le solde du séjour, devra obligatoirement être versé, **au plus tard 30 jours avant le début du séjour.**

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement et par carte bancaire uniquement.

Toute réservation honorée par un autre moyen de paiement ne sera confirmée qu'à la réception de celui-ci, dans la mesure où le séjour est toujours disponible.

Le Camping Les Marais est agréé Vacaf. Pour bénéficier de ce service, il suffit de nous le préciser lors de votre réservation et de nous notifier votre numéro d'allocation et la ville de votre caf. Nous pourrions ainsi procéder à une demande d'aide pour votre séjour. Nous vous indiquerons ensuite le montant total de votre séjour par rapport à l'aide que vous aurez obtenue.

**6. MODIFICATION DU SÉJOUR :** Vous avez la possibilité de modifier les dates et la formule de séjour une fois sans application de frais supplémentaires (dans la limite de nos disponibilités). Cette modification doit obligatoirement être signalée par courrier. Toutes les sommes déjà imputées sur votre dossier en cours seront transférées sur votre nouvelle réservation. Au-delà d'une demande de modification de séjour, toute nouvelle modification entraînera la perception de 25€ de frais supplémentaires.

**6.1. ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ :** En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part de séjour non effectué du fait de votre arrivée tardive ou de votre départ anticipé.

**6.2. NON PRÉSENTATION SUR LE TERRAIN DE CAMPING :** En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48h, à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous nous réservons le droit de disposer de votre espace accueil ou de votre hébergement locatif. Nous retiendrons alors les frais en application de nos conditions d'annulation.

### 7. ANNULATION DU SÉJOUR :

#### Du fait du client :

Vous pouvez être contraint de renoncer à votre séjour. Votre demande d'annulation devra nous être notifiée par courrier, à : Camping Les Marais, 7 chemin des Salières, 17410 ST MARTIN DE RE, la date de réception valant date d'annulation.

Pour l'annulation d'un séjour au Camping Les Marais :

- Plus de 30 jours avant votre arrivée, l'intégralité des sommes dues au moment de la réservation restent acquises au Camping Les Marais, soit 30% du montant de la location + 15€ de frais de dossier.
- Moins de 30 jours de votre arrivée, le montant total de la location, des frais de dossier, taxe de séjour et cotisation d'assurance sont conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire à une assurance annulation (Cf. Assurance).

#### Du fait du Camping Les Marais :

En cas d'événements indépendants de sa volonté, le Camping Les Marais se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours. Dans ce cas, le client aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation. Les sommes versées au titre des séjours seront remboursées intégralement.

**8. HEURES DE RENDEZ VOUS :** Les heures d'arrivées fixes doivent être respectées. Les retardataires s'exposent aux inconvénients qui pourraient résulter de leur manque d'exactitude (pas de remise de clés au-delà de 20h).

### 9. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE :

**9.1. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES :** Nous vous conseillons de vous assurer que vous êtes en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour votre séjour.

**9.2. ASSURANCE :** Les campeurs bénéficient pendant leur séjour, de la garantie de responsabilité civile du Camping Les Marais, pour tous dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard. A l'arrivée sur le camping, il appartient aux campeurs de présenter une assurance en cours de validité, pour leur caravane, camping-car, leur tente et/ou matériel, les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile. A défaut de sa présentation, cette assurance devra être souscrite sur place. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels. Notre responsabilité civile ne couvre pas les vols ou dégradations de tentes, caravanes, camping car et leur contenu. Par ailleurs, le Camping Les Marais, ne pourra être tenu pour responsable des dégâts provoqués par des forces extérieures, telles que tempêtes, orages, tornades ... incontrôlables par nos équipes. Il est également rappelé que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls de l'utilisateur.

En ce qui concerne les vols dans les logements, nous n'intervenons pas pour les vols commis sans infraction. Sont exclus dans tous les cas : les vols de bijoux, d'espèces, carnet de chèques, carte de crédits, valeurs, papiers administratifs, chèques vacances.

**9.3. MINEURS :** Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le camping.

**10. RÉCLAMATIONS :** Toute réclamation de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations doit être faite auprès du responsable du camping et par lettre recommandée avec accusée de réception, au plus tard 30 jours après la fin de votre séjour à : CNOSAP, 12-14 rue Charles Fourier, 75013 PARIS.

### 11. ASSURANCE ANNULATION DE RÉSERVATION AVEC INTERRUPTION DE SÉJOUR : (Assistance aux personnes + bagages)

Le Camping Les Marais vous propose une double assurance auprès de la compagnie SART ASSURANCES.

Mécanisme du contrat : La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour et cesse lors de son départ du Camping.

Le remboursement par sinistre, qui ne peut, en aucun cas, excéder le prix de la location ou de la prestation indiqué sur le contrat de réservation est toutefois limité :

- a) Annulation + de 30 jours avant le début de la location : 20% du montant de la location,
- b) Annulation - de 30 jours avant le début de la location : 100% du montant de la location,

**11.1. L'ASSURANCE ANNULATION** prend en charge, avant votre départ ou pendant votre séjour, les frais de rupture de contrat si l'un des événements suivants survient :

- Maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille,
- Complications de grossesse avant le 7<sup>ème</sup> mois,
- Dommages matériels importants, atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence,
- Obtention d'un contrat à durée indéterminée,
- Accident ou vol de votre véhicule et/ou votre caravane, survenant sur le trajet.

*Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur, sur simple demande.*

**11.2. INTERRUPTION DE SÉJOUR :** Cette assurance garantie à l'assuré, s'il en fait la demande, le remboursement des jours facturés et non remboursés par le souscripteur ou par l'organisme chargé des prestations.

ATTENTION : Afin que l'assurance puisse fonctionner, vous devez obligatoirement, dès connaissance du sinistre, aviser dans les 24h la direction du camping et l'assureur dans les 48h et lui indiquer la nature, les circonstances et les causes du sinistre. En cas de départ anticipé, vous devez prévenir le responsable du camping. Ce résumé de garanties, donné à titre indicatif, n'a pas de valeur contractuelle. *Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur, sur simple demande.*

### 11.3. MONTANT DES PRIMES :

ASSURANCE ANNULATION + INTERRUPTION DE SEJOUR (location d'emplacement nu) : 11€ par emplacement, dans la limite d'un mois.

ASSURANCE ANNULATION + INTERRUPTION DE SEJOUR (locatif) : 15€ par semaine et par hébergement.

Le tarif à la nuitée est de 2,20€.

Cette assurance est à souscrire auprès de SART ASSURANCES, 61 rue du Port, 33260 LA TESTE - Tel. : 05.56.54.32.17 - Fax : 05.56.54.60.70 - Email : [annulresa@sart-assurances.com](mailto:annulresa@sart-assurances.com)

L'assuré s'engage également à fournir tous les documents et informations demandés par SART ASSURANCES et relatifs au sinistre. Sous peine de déchéance, l'assuré devra se soumettre à toutes les visites et examens des médecins contrôleurs de SART ASSURANCES. En cas de vols et de dommages, un récépissé de dépôt de plainte devra être fourni pour l'ouverture du dossier.

ATTENTION : Les informations communiquées ci-dessus n'ont aucune valeur contractuelle. Les conditions générales qui régissent ces assurances (moralités et application des garanties) seront remises au souscripteur avec le bulletin de séjour et peuvent être communiquées au préalable par notre service de vente.